BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-1 - Règlement graphique

1 - AGNAT

Echelle : 1:7 000

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Na - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Aérodrôme de Brioude/Beaumont
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Saint Ilpize Bournoncle	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 060 m²
B2	Elargissement de la rue Georges Sand (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 830 m²
B3	Elargissement rue des Frères (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 020 m²
B4	Elargissement rue du Cézallier (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 490 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	890 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	940 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 450 m²
B9	Elargissement rue Bel Air et Suzanne Robaglia (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 320 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	4 530 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanaz	Commune	1 770 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 340 m²
D2	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	5 660 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piéton débouchant sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	450 m²
D8	aménagement d'une voie (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	330 m²
D9	Création d'un chemin piétons (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 560 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 690 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	300 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 320 m²
D15	Création de chemins piétons (6mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 830 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 370 m²
D17	Elargissement chemin des Portes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	410 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	390 m²
D20	Elargissement rue de la Bouchet (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Vignes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création équipement public - stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	2 180 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	370 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	950 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	1 550 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	300 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 240 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 400 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 060 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la voie	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	1 650 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public - stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	3 370 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	600 m²
H1	Espace public et aménagements de la mairie	Paulhac	Commune	530 m²
I1	Voie à cailloux (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	5 120 m²
I2	Voie à cailloux (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 300 m²
I3	Voie à cailloux (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 760 m²
I4	Voie à cailloux (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 910 m²
I5	Voie à cailloux (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 940 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à stationner	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	3000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2000 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-1 - Règlement graphique

2 - AUTRAC

Echelle : 1:5 500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Na - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Aérodrôme de Brioude/Beaumont
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	bénéficiare	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Beaumont Saint Marrie	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 830 m²
B3	Elargissement rue des Frênes (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 020 m²
B4	Elargissement rue du Cézalier (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 490 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	890 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	940 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 820 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 450 m²
B9	Elargissement rue Bel Air et Suzanne Rollagia (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	4 130 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanaleilles	Commune	1 370 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 340 m²
D2	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D3	Aménagement du chemin de Flageac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 310 m²
D4	Aménagement du chemin de Flageac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 480 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flageac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piéton débouchant sur chemin de Flageac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une voie (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	330 m²
D9	Création d'un chemin piétion (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 590 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piétion (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 690 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 330 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 370 m²
D17	Elargissement chemin des Portes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	410 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	390 m²
D20	Elargissement rue de la Boucher (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Vignes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création équipement public - stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	2 190 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	370 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	950 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	1 190 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	330 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 240 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 480 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 000 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la voie	Lamothe	Commune	330 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 850 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 790 m²
F6	Création équipement public - stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	3 070 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	600 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie à cailloer (3 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 220 m²
I2	Voie à cailloer (3 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie à cailloer (3 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 700 m²
I4	Voie à cailloer (3 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 320 m²
I5	Voie à cailloer (3 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 940 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	3000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	1000 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-1 - Règlement graphique

3 - BEAUMONT

Echelle : 1:7 000

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Na - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Aérodrôme de Brioude/Beaumont
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Saint Ilpize	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 630 m²
B3	Elargissement rue des Frênes (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 020 m²
B4	Elargissement rue du Cézallier (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 490 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	890 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	940 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (5 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (5 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 450 m²
B9	Elargissement rue Bac Air et Suzanne Robaglia (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	4 130 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanaz	Commune	1 370 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 340 m²
D2	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 500 m²
D3	Aménagement du chemin de Pagèze (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 160 m²
D4	Aménagement du chemin de Pagèze (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 660 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Pagèze	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piétion débouchant sur chemin de Pagèze	Cohade	Commune	120 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une voie (5 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	330 m²
D9	Création d'un chemin piétion (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piétion (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	320 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 690 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (5 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 330 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 370 m²
D17	Elargissement chemin des Portes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	410 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	390 m²
D20	Elargissement rue de la Boucher (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Vignes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création équipement public - stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	2 190 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	370 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	950 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	1 300 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	330 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	240 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 480 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 000 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la voie	Lamothe	Commune	330 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 450 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public - stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	1 070 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	600 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie à calibrer (3 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 220 m²
I2	Voie à calibrer (3 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie à calibrer (3 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 700 m²
I4	Voie à calibrer (3 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 320 m²
I5	Voie à calibrer (3 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 940 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	5000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	1000 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-1 - Règlement graphique

4 - BLESLE

Echelle : 1:11 500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Na - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Aérodrôme de Brioude/Beaumont
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Secteur de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Saint Pierre Bournazels	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 960 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 430 m²
B3	Elargissement rue des Prêtres (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 020 m²
B4	Elargissement rue du Cézalier (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 480 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	890 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	940 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (5 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 420 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 450 m²
B9	Elargissement rue Bel Air et Suzanne Nohagia (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	5 520 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	4 130 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanaz	Commune	1 370 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 860 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piétons débouchant sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une voie (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	550 m²
D9	Création d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 500 m²
D10	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 680 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 600 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 030 m²
D15	Création du logements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 670 m²
D17	Elargissement chemin des Portes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	410 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	390 m²
D20	Elargissement rue de la Bouchet (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des vignerais (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création équipement public : stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	2 190 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	370 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	950 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	1 550 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	300 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 240 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 490 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 860 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la rote	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	1 650 m²
F5	Création STEP	Lamothe	Commune	2 200 m²
F6	Création équipement public : stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	3 270 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	800 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie à calibrer (3 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 220 m²
I2	Voie à calibrer (3 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie à calibrer (3 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 700 m²
I4	Voie à calibrer (3 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 920 m²
I5	Voie à calibrer (3 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 940 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (Rhins à roisson)	Agnat	Commune	3000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2800 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-1 - Règlement graphique

5 - BOURNONCLE SAINT PIERRE

Echelle : 1:8 000

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Na - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Aérodrôme de Brioude/Beaumont
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Bournoncle Saint Pierre	Commune	5 090 m²
B1	Extension parking Terrain historique	Brioude	Commune	1 060 m²
B2	Elargissement rue Georges Sand (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 470 m²
B3	Elargissement rue Jac Frères (2 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	400 m²
B4	Elargissement rue du Cézallier (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 600 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	880 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	840 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 420 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 450 m²
B9	Elargissement rue Rei Avi et Lucienne Robagnia (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 530 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	4 130 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chamalières	Commune	1 170 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (11 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 390 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 660 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piétons débouchant sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	110 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une voie (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	330 m²
D9	Création d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 600 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 830 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 870 m²
D17	Elargissement chemin des Portes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	410 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	390 m²
D20	Elargissement rue de la Bouchet (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des vignes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création équipement public : stade	Cohade	Commune	1 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	1 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	960 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	2 190 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	370 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	930 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	1 550 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	300 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 240 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 400 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 060 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la voie	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 850 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 780 m²
F6	Création équipement public : stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	5 070 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	800 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie à calibrer (3 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 220 m²
I2	Voie à calibrer (3 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie à calibrer (3 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 730 m²
I4	Voie à calibrer (3 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 920 m²
I5	Voie à calibrer (3 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 940 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à stalliser	Saint Beaurire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	3000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2000 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-1 - Règlement graphique

6 - BRIOUDE

Echelle : 1:6 000

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Na - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Aérodrôme de Brioude/Beaumont
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Beaumont-Lavaudieu Saint Marie	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 060 m²
B2	Elargissement de la rue Georges Sand (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 630 m²
B3	Elargissement rue des Frères (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 020 m²
B4	Elargissement rue du Cézalier (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 490 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	890 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	940 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B8	Elargissement impasse saint Nicolas (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 450 m²
B9	Elargissement rue Bel Air et Suzanne Rollagnia (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et boisé	Brioude	Commune	4 130 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanaz	Commune	1 370 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 340 m²
D2	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 500 m²
D3	Aménagement du chemin de Pagèze (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 560 m²
D4	Aménagement du chemin de Pagèze (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 660 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Pagèze	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piétons débouchant sur chemin de Pagèze	Cohade	Commune	120 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une voie (5 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	330 m²
D9	Création d'un chemin piétons (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 590 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piétons (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	320 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 690 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 030 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 970 m²
D17	Elargissement chemin des Portes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	410 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	390 m²
D20	Elargissement rue de la Boucher (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Vignes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création équipement public - stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	1 180 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	370 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	950 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	1 300 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	500 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 200 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 480 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	77 000 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la voie	Lamothe	Commune	330 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 650 m²
F5	Création parkings	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public - stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	1 070 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	600 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie à calibrer (3 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 220 m²
I2	Voie à calibrer (3 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 590 m²
I3	Voie à calibrer (3 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 730 m²
I4	Voie à calibrer (3 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 320 m²
I5	Voie à calibrer (3 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 940 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	5000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	1000 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-1 - Règlement graphique

7 - CHANIAT

Echelle : 1:7 000

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UII - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Na - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Aérodrôme de Brioude/Beaumont
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiare	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Bournoncle Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 630 m²
B3	Elargissement rue des Frênes (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 020 m²
B4	Elargissement rue du Cézallier (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 490 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	890 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	940 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 420 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 850 m²
B9	Elargissement rue Bel Air et Suzanne Robaglia (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	4 150 m²
C1	agrandissement du cimetière	Chaniat	Commune	1 370 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D3	Aménagement du chemin de Flageac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flageac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 660 m²
D5	Création d'un chemin piétonnier de liaison	Cohade	Commune	530 m²
D6	Aménagement d'un carrefour au croisement du chemin de Flageac	Cohade	Commune	1 100 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	400 m²
D8	Aménagement d'une voie (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	330 m²
D9	Création d'un chemin piétion (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 590 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piétion (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 600 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (2 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 330 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 370 m²
D17	Elargissement chemin des Portes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	810 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	390 m²
D20	Elargissement rue de la Bouchet (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Vignes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création équipement public : stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	2 190 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	370 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	950 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	1 550 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	300 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 240 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 400 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	1 310 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	1 800 m²
F3	Elargissement de la voie	Lamothe	Commune	110 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 450 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 780 m²
F6	Création équipement public : stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	1 070 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	600 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie à calibrer (8 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 220 m²
I2	Voie à calibrer (8 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 300 m²
I3	Voie à calibrer (8 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 700 m²
I4	Voie à calibrer (8 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 320 m²
I5	Voie à calibrer (8 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 940 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	3000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	1000 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-1 - Règlement graphique

8 - COHADE

Echelle : 1:6 000

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Na - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Aérodrôme de Brioude/Beaumont
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Bournoncle Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 960 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 630 m²
B3	Elargissement rue des Frênes (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 020 m²
B4	Elargissement rue du Causse (2 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 490 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	840 m²
B6	Elargissement rue Jean Jaurès (2 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 830 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (2 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 420 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 420 m²
B9	Elargissement rue Roi sur et bassins Rivageix (2 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 420 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	4 130 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanaux	Commune	1 370 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 340 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 680 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piétion débouchant sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une voie (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	330 m²
D9	Création d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	920 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 650 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 830 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 870 m²
D17	Elargissement chemin des Portes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	410 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	390 m²
D20	Elargissement rue de la Bouchet (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Ugenes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création équipement public : stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	1 180 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	370 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	890 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	1 550 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	500 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 240 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 400 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 000 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la voie	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 450 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 790 m²
F6	Création équipement public : stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	3 070 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	600 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie à calibrer (3 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 220 m²
I2	Voie à calibrer (3 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie à calibrer (3 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 730 m²
I4	Voie à calibrer (3 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 920 m²
I5	Voie à calibrer (3 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 940 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	3060 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2890 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-1 - Règlement graphique

9 - ESPALEM

Echelle : 1:6 500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
1-3 allée des Ginkgos
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023
PLUi approuvé le : 20 juin 2023
Modification n°1 le : 9 décembre 2025

DESCRIPTION DU TERRITOIRE
- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES
- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UII - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Na - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Aérodrôme de Brioude/Beaumont
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS
- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Beaumont-lès-Saint Pierre	Commune	9 040 m²
B1	Extension parking contre historique	Brioude	Commune	1 960 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 430 m²
B3	Elargissement rue du Pont Vieux (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 400 m²
B4	Elargissement rue du Cloitre (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 490 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	890 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	560 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B8	Elargissement rue Jean Jaurès (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B9	Elargissement rue Rol et Jacques Rokagla (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 530 m²
B10	Création espace récréatif et boisé	Brioude	Commune	4 130 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanteuges	Commune	1 570 m²
D1	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 760 m²
D3	Aménagement du chemin de l'Yagras (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Chabrol (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 230 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de l'Yagras	Cohade	Commune	60 m²
D6	Création d'un chemin piéton débouchant sur chemin de l'Yagras	Cohade	Commune	170 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une voie (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	330 m²
D9	Création d'un parking (en lien avec la salle des fêtes)	Cohade	Commune	1 200 m²
D10	Création d'une voie d'accès (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	870 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 080 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 420 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 820 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	1 470 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 670 m²
D17	Elargissement chemin des Portes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	450 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	390 m²
D20	Elargissement rue de la Bouchet (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Création d'un parking public (en lien avec la mairie)	Cohade	Commune	1 000 m²
D22	Création équipements public - stade	Cohade	Commune	4 730 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	1 000 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	370 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	950 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	1 720 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	300 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 240 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 240 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 860 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 340 m²
F3	Elargissement de la voie	Lamothe	Commune	550 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	1 760 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public - stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	3 370 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	880 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	320 m²
I1	Voie à calibrer (8 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 110 m²
I2	Voie à calibrer (8 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 620 m²
I3	Voie à calibrer (8 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 780 m²
I4	Voie à calibrer (8 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 920 m²
I5	Voie à calibrer (8 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 940 m²
I6	Elargissement virand (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	500 m²
K1	Création d'un STEP (Mise à niveau)	Vergongheon	Commune	1 000 m²
K2	Création STEP	Vieille	Commune	3800 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-1 - Règlement graphique

10 - FONTANNES

Echelle : 1:5 500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Na - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Aérodrôme de Brioude/Beaumont
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Bournoncle Saint Pierre	Commune	5 090 m²
B1	Extension parking Jeanne Rostompas	Brioude	Commune	1 060 m²
B2	Elargissement rue Jean Georges Sand (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 420 m²
B3	Elargissement rue des Frênes (2 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 600 m²
B4	Elargissement rue du Cézallier (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 300 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	880 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	840 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (1 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 420 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (2 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 450 m²
B9	Elargissement rue Rel Avi et Suzanne Robagnia (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 320 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	4 130 m²
C6	Agrandissement du cimetière	Chamas	Commune	1 570 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (11 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 390 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagiac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagiac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 560 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagiac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piéton débouchant sur chemin de Flagiac	Cohade	Commune	110 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une voie (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	330 m²
D9	Création d'un chemin piétons (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piétons (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 600 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 920 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 870 m²
D17	Elargissement chemin des Portes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	410 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	390 m²
D20	Elargissement rue de la Bouchet (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Vignes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création équipement public stade	Cohade	Commune	1 750 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	1 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	960 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	2 190 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	570 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	950 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	1 550 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	590 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 240 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 400 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 960 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la voie	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 850 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 780 m²
F6	Création équipement public stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	5 070 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	800 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie à cailloer (3 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 220 m²
I2	Voie à cailloer (3 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie à cailloer (3 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 730 m²
I4	Voie à cailloer (3 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 920 m²
I5	Voie à cailloer (3 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 940 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à valoiser	Saint Beaurire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	3000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2000 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-1 - Règlement graphique

11 - FRUGIERES LE PIN

Echelle : 1:6 000

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Na - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Aérodrôme de Brioude/Beaumont
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Bournoncle Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 430 m²
B3	Elargissement rue des Frênes (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 020 m²
B4	Elargissement rue du Cézalier (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 490 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	990 m²
B6	Elargissement rue anas klaca (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	940 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 920 m²
B8	Elargissement impasse sean Moulin (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 450 m²
B9	Elargissement rue Red Jor et Suzanne Robagnia (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	4 130 m²
C1	Agrandissement du cimetiere	Chanaz	Commune	1 370 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (11 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagsac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagsac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 660 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagsac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piétion débouchant sur chemin de Flagsac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une voie (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	330 m²
D9	Création d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 690 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 830 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 870 m²
D17	Elargissement chemin des Portes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	120 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	300 m²
D20	Elargissement rue de la Boucher (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des vignes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création équipement public : stade	Cohade	Commune	4 730 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	2 190 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	370 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	950 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	1 550 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	500 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 240 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 800 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 260 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la cote	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 450 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public : stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	3 070 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	880 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lobthac	Commune	520 m²
I1	Voie à calibrer (8 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	5 220 m²
I2	Voie à calibrer (8 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 560 m²
I3	Voie à calibrer (8 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 730 m²
I4	Voie à calibrer (8 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 310 m²
I5	Voie à calibrer (8 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 940 m²
J1	Elargissement rue (3 mètres)	Paulhac	Commune	520 m²
J2	Espace vert à valoriser	Saint Beauzire	Commune	2 250 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	3000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2000 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-1 - Règlement graphique

12 - GRENIER MONTGON

Echelle : 1:5 000

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Na - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Aérodrôme de Brioude/Beaumont
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L51-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L51-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Saint Pierre Bouroncle	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 960 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 430 m²
B3	Elargissement rue des Prêtres (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 010 m²
B4	Elargissement rue du Cézalier (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 480 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	890 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	940 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 420 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 450 m²
B9	Elargissement rue Bel Air et Suzanne Nohagia (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	5 320 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	4 130 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanaz	Commune	1 170 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (11 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D3	Aménagement du chemin de Flageac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flageac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 860 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flageac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin-patios débouchant sur chemin de Flageac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une voie (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	550 m²
D9	Création d'un chemin-patios (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 500 m²
D10	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 680 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 030 m²
D15	Création du logements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 670 m²
D17	Elargissement chemin des Portes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	410 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	390 m²
D20	Elargissement rue de la Bouchet (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des vignerais (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création équipement public : stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	2 190 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	370 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	950 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	1 550 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	300 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 240 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 490 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 860 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la rote	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	1 650 m²
F5	Création STEP	Lamothe	Commune	2 200 m²
F6	Création équipement public : stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	1 270 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	800 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie à calibrer (3 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 220 m²
I2	Voie à calibrer (3 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 500 m²
I3	Voie à calibrer (3 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 700 m²
I4	Voie à calibrer (3 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 920 m²
I5	Voie à calibrer (3 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 940 m²
I6	Elargissement voirie (3 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (Rhins à ronsson)	Agnat	Commune	3000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2800 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-1 - Règlement graphique

13 - JAVAUGUES

Echelle : 1:5 000

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Na - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Aérodrôme de Brioude/Beaumont
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Bournoncle Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 960 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (2 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 650 m²
B3	Elargissement rue des Prêtres (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 550 m²
B4	Elargissement rue du Cézalier (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 490 m²
B5	Elargissement rue Louis Macé (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	980 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B8	Elargissement impasse sous bouzols (2 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 400 m²
B9	Elargissement rue Bel Air et Suzanne Robaglia (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 520 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	4 530 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanaux	Commune	1 170 m²
C2	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
C3	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
C4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
C5	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 990 m²
C6	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
C7	Création d'un chemin piéton débouchant sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	120 m²
C8	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	450 m²
C9	Aménagement d'une voie (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	330 m²
C10	Création d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 500 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 650 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 350 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 870 m²
D17	Elargissement chemin des Portes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	410 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	390 m²
D20	Elargissement rue de la Bouchet (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Vignerais (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création équipement public : stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	2 190 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	1 080 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	1 570 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	500 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 240 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 490 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 060 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la voie	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 650 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public : stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	3 070 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	600 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie à calibrer (8 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	5 220 m²
I2	Voie à calibrer (8 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie à calibrer (8 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 700 m²
I4	Voie à calibrer (8 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 920 m²
I5	Voie à calibrer (8 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 840 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	5000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2000 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-1 - Règlement graphique

14 - LAMOTHE

Echelle : 1:6 000

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Na - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Aérodrôme de Brioude/Beaumont
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Boumois/St Saint Pierre	Commune	5 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 430 m²
B3	Elargissement rue des Prêtres (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 020 m²
B4	Elargissement rue du Cézalier (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 490 m²
B5	Elargissement rue Lissac Nicher (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	390 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	940 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 920 m²
B8	Elargissement impasse Jean Mcoulin (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 650 m²
B9	Elargissement rue Bel Air et Cuzorne Rollagnia (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	5 520 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	4 130 m²
C1	Agrandissement du Cimetière	Chanaux	Commune	1 770 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 980 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 660 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 660 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piéton débouchant sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour Abarin/Jeanmont	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une voie (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	330 m²
D9	Création d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 330 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (20 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 690 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 490 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	300 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 250 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 870 m²
D17	Elargissement chemin des Portes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	410 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	390 m²
D20	Elargissement rue de la Bouchet (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D23	Elargissement rue des Vignes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D12	Création équipement public : stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	2 190 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	370 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	990 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	530 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	1 500 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	2 480 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 400 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 060 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la voie	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	1 850 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public : stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	1 370 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	600 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	530 m²
I1	Voie à calibrer (3 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 220 m²
I2	Voie à calibrer (3 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 560 m²
I3	Voie à calibrer (3 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 730 m²
I4	Voie à calibrer (3 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 920 m²
I5	Voie à calibrer (3 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 840 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	3000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2800 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-1 - Règlement graphique

15 - LAVAUDIEU

Echelle : 1:8 500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UII - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Na - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Aérodrôme de Brioude/Beaumont
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Saint Ilpize Bournoncle	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 630 m²
B3	Elargissement rue des Frères (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 020 m²
B4	Elargissement rue du Câtalier (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 490 m²
B5	Elargissement rue Loupia Michel (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	890 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	940 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 350 m²
B9	Elargissement rue Bel Air et Suzanne Robaglia (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	4 150 m²
C1	agrandissement du cimetière	Chanat	Commune	1 370 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D3	Aménagement du chemin de Flageac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flageac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 660 m²
D5	Création d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	530 m²
D6	Création d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme) - Chemin de Flageac	Cohade	Commune	1 180 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	400 m²
D8	Aménagement d'une voie (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	330 m²
D9	Création d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 590 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 600 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 330 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 870 m²
D17	Elargissement chemin des Portes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	810 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	390 m²
D20	Elargissement rue de la Bouchet (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Vignes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création équipement public - stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	2 190 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	370 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	950 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	1 550 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	590 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 240 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 400 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	700 m²
F1	Aménagement paysager et cone de stationnement	Lamothe	Commune	1 310 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	1 800 m²
F3	Elargissement de la voie	Lamothe	Commune	110 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	1 850 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 780 m²
F6	Création équipement public - stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	1 070 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	600 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie à calibrer (8 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 220 m²
I2	Voie à calibrer (8 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 300 m²
I3	Voie à calibrer (8 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 700 m²
I4	Voie à calibrer (8 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 320 m²
I5	Voie à calibrer (8 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 940 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	3000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	1000 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-1 - Règlement graphique

16 - LEOTOING

Echelle : 1:7 000

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Na - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Aérodrôme de Brioude/Beaumont
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Saint Ilpize Bournoncle	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 630 m²
B3	Elargissement rue des Frênes (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 020 m²
B4	Elargissement rue du Cézallier (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 490 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	890 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	940 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 450 m²
B9	Elargissement rue Bel Air et Suzanne Robaglia (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	4 130 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanaz	Commune	1 370 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 340 m²
D2	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 360 m²
D3	Aménagement du chemin de Pagèze (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 500 m²
D4	Aménagement du chemin de Pagèze (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 480 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Pagèze	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piétons débouchant sur chemin de Pagèze	Cohade	Commune	120 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une voie (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	330 m²
D9	Création d'un chemin piétons (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piétons (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	320 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 690 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 030 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 370 m²
D17	Elargissement chemin des Portes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	410 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	390 m²
D20	Elargissement rue de la Boucher (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Vignes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création équipement public - stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	2 190 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	370 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	950 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	1 300 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	330 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 480 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 000 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la voie	Lamothe	Commune	330 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 650 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 790 m²
F6	Création équipement public - stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	1 070 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	600 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie à calibrer (3 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 220 m²
I2	Voie à calibrer (3 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie à calibrer (3 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 730 m²
I4	Voie à calibrer (3 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 320 m²
I5	Voie à calibrer (3 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 940 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	5000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	1000 m²

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-1 - Règlement graphique

17 - LORLANGES

Echelle : 1:6 500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Na - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Aérodrôme de Brioude/Beaumont
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Beaumont/St Saint Pierre	Commune	5 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 040 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 430 m²
B3	Elargissement rue des Prêtres (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B4	Elargissement rue du Cézalier (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 490 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	300 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	940 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (2 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 920 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 450 m²
B9	Elargissement rue Sol sol Lucienne Richaigo (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace recréatif et loisirs	Brioude	Commune	4 130 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanaux	Commune	1 170 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (11 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	5 880 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme) chemin de Flagnac	Cohade	Commune	1 660 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	600 m²
D8	Aménagement d'une voie (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	330 m²
D9	Création d'un chemin piétons (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piétons (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 600 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 490 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	300 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 030 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 670 m²
D17	Elargissement chemin des Portes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	410 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	390 m²
D20	Elargissement rue de la Bouchet (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D23	Elargissement rue des vignerais (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création équipement public : stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	2 190 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	370 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	1 090 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	1 590 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	300 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 240 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 490 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Création parking paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	11 140 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	11 140 m²
F3	Aménagement de la voirie	Lamothe	Commune	1 450 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	1 450 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public : stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	1 370 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	600 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie à calibrer (3 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 220 m²
I2	Voie à calibrer (3 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie à calibrer (3 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 780 m²
I4	Voie à calibrer (3 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 920 m²
I5	Voie à calibrer (3 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 940 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	3000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2000 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-1 - Règlement graphique

18 - LUBILHAC

Echelle : 1:10 000

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Na - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Aérodrome de Brioude/Beaumont
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Beaumont Saint Marie	Commune	5 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 630 m²
B3	Elargissement rue des Frênes (5 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 020 m²
B4	Elargissement rue du Causse (5 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 490 m²
B5	Elargissement rue Louis Noche (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	840 m²
B6	Elargissement rue Jean Moulin (5 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 400 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (5 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 400 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (5 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 400 m²
B9	Elargissement rue Sol sur Sauxine Rivlaglia (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 920 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	4 130 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanaz	Commune	1 170 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 660 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piéton débouchant sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une voie (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	330 m²
D9	Création d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 600 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 030 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 670 m²
D17	Elargissement chemin des Portes (5 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	410 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	390 m²
D20	Elargissement rue de la Bouchet (5 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Ygenes (5 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création équipement public : stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	1 180 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	370 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	1 200 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	1 550 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	500 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 240 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 400 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 060 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la voie	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 450 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public : stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	3 070 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	600 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie à calibrer (5 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	5 220 m²
I2	Voie à calibrer (5 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie à calibrer (5 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 730 m²
I4	Voie à calibrer (5 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 920 m²
I5	Voie à calibrer (5 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 940 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	3000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2000 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-1 - Règlement graphique

19 - PAULHAC

Echelle : 1:5 000

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Na - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Aérodrôme de Brioude/Beaumont
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Saint Ilpize	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 630 m²
B3	Elargissement rue des Frênes (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 020 m²
B4	Elargissement rue du Cézalier (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 490 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	890 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	940 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 450 m²
B9	Elargissement rue Bel Air et Suzanne Rollaglia (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	4 130 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanaz	Commune	1 370 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 340 m²
D2	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 310 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 980 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piéton débouchant sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une voie (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	330 m²
D9	Création d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 590 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	320 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 690 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 030 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 970 m²
D17	Elargissement chemin des Portes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	410 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	390 m²
D20	Elargissement rue de la Boucher (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Vignes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création équipement public - stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	2 180 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	370 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	950 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	1 190 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	330 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	2 200 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	6 480 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 800 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la voie	Lamothe	Commune	330 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 650 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 780 m²
F6	Création équipement public - stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	1 070 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	600 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie à calibrer (3 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 220 m²
I2	Voie à calibrer (3 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie à calibrer (3 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 700 m²
I4	Voie à calibrer (3 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 320 m²
I5	Voie à calibrer (3 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 940 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	5000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	1806 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-1 - Règlement graphique

20 - SAINT BEAUZIRE

Echelle : 1:10 000

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UII - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Na - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Aérodrôme de Brioude/Beaumont
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- NI - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Bournoncle Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 650 m²
B3	Elargissement rue des Frênes (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 020 m²
B4	Elargissement rue du Cézallier (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 490 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	890 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	940 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (2 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 420 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 450 m²
B9	Elargissement rue Bel Air et Suzanne Robaglia (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	4 130 m²
C1	agrandissement du cimetiere	Chanaut	Commune	1 370 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D3	Aménagement du chemin de Pagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Pagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 660 m²
D5	Création d'un chemin piétonnier entre le Bourg et le Chemin de Pagnac	Cohade	Commune	330 m²
D6	Création d'un chemin piétonnier Rochecourt / Chemin de Pagnac	Cohade	Commune	530 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	400 m²
D8	Aménagement d'une voie (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	330 m²
D9	Création d'un chemin piétons (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 590 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piétons (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 600 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 330 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 370 m²
D17	Elargissement chemin des Portes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	810 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	390 m²
D20	Elargissement rue de la Bouchet (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	110 m²
D21	Elargissement rue des Vignes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création équipement public - stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	2 190 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	370 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	950 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	1 550 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	300 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 240 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 400 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	1 100 m²
F2	Création de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 340 m²
F3	Elargissement de la voie	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 850 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 790 m²
F6	Création équipement public - stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	3 070 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	600 m²
M1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie à calibrer (8 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 220 m²
I2	Voie à calibrer (8 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 300 m²
I3	Voie à calibrer (8 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 700 m²
I4	Voie à calibrer (8 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 320 m²
I5	Voie à calibrer (8 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 940 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	3000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2200 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-1 - Règlement graphique

21 - SAINT ETIENNE SUR BLESLE

Echelle : 1:7 000

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Na - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Aérodrôme de Brioude/Beaumont
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciales (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Saint Pierre Boumoncle	Commune	9 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 430 m²
B5	Elargissement rue des Frênes (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 610 m²
B6	Elargissement rue du Cézallier (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 490 m²
B7	Elargissement rue Louise Michel (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	390 m²
B8	Elargissement rue Jean Macé (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	940 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 450 m²
B9	Elargissement rue Red Jor et Suzanne Robagia (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 720 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	4 130 m²
C1	Agrandissement du cimetiere	Chanaz	Commune	1 170 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagiac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagiac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 660 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagiac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme) sur chemin de Flagiac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une voie (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	330 m²
D9	Création d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 690 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (9 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (9 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 030 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 870 m²
D17	Elargissement chemin des Portes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	120 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	300 m²
D20	Elargissement rue de la Boucher (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des vignes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création équipement public : stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	2 190 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	370 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	950 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	1 550 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	590 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 240 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 800 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 060 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la voie	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 450 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public : stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	3 970 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	660 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie à caliброr (3 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	5 220 m²
I2	Voie à caliброr (3 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 360 m²
I3	Voie à caliброr (3 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 700 m²
I4	Voie à caliброr (3 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 320 m²
I5	Voie à caliброr (3 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 940 m²
J1	Elargissement de voirie (3 mètres)	Paulhac	Commune	520 m²
J2	Espace vert à valoriser	Saint Beauzire	Commune	2 250 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	3000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2000 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-1 - Règlement graphique

22 - SAINT GERON

Echelle : 1:8 000

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Na - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Aérodrôme de Brioude/Beaumont
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Bournoncle Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 830 m²
B3	Elargissement rue des Prêtres (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 020 m²
B4	Elargissement rue du Cézallier (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 490 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	890 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	940 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 450 m²
B9	Elargissement rue Bel Air et Suzanne Rollagnia (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et sportif	Brioude	Commune	4 130 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanaz	Commune	1 370 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 500 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 360 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 680 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piétons débouchant sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une voie (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	330 m²
D9	Création d'un chemin piétons (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piétons (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	320 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 690 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (5 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 030 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 370 m²
D17	Elargissement chemin des Portes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	410 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	390 m²
D20	Elargissement rue de la Boucher (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Vignes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création équipement public - stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	2 190 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	370 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	950 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	330 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	530 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 480 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 000 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la voie	Lamothe	Commune	330 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 450 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 780 m²
F6	Création équipement public - stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	1 070 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	600 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie à calibrer (3 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 220 m²
I2	Voie à calibrer (3 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie à calibrer (3 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 730 m²
I4	Voie à calibrer (3 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 320 m²
I5	Voie à calibrer (3 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 940 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	5000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	1000 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-1 - Règlement graphique

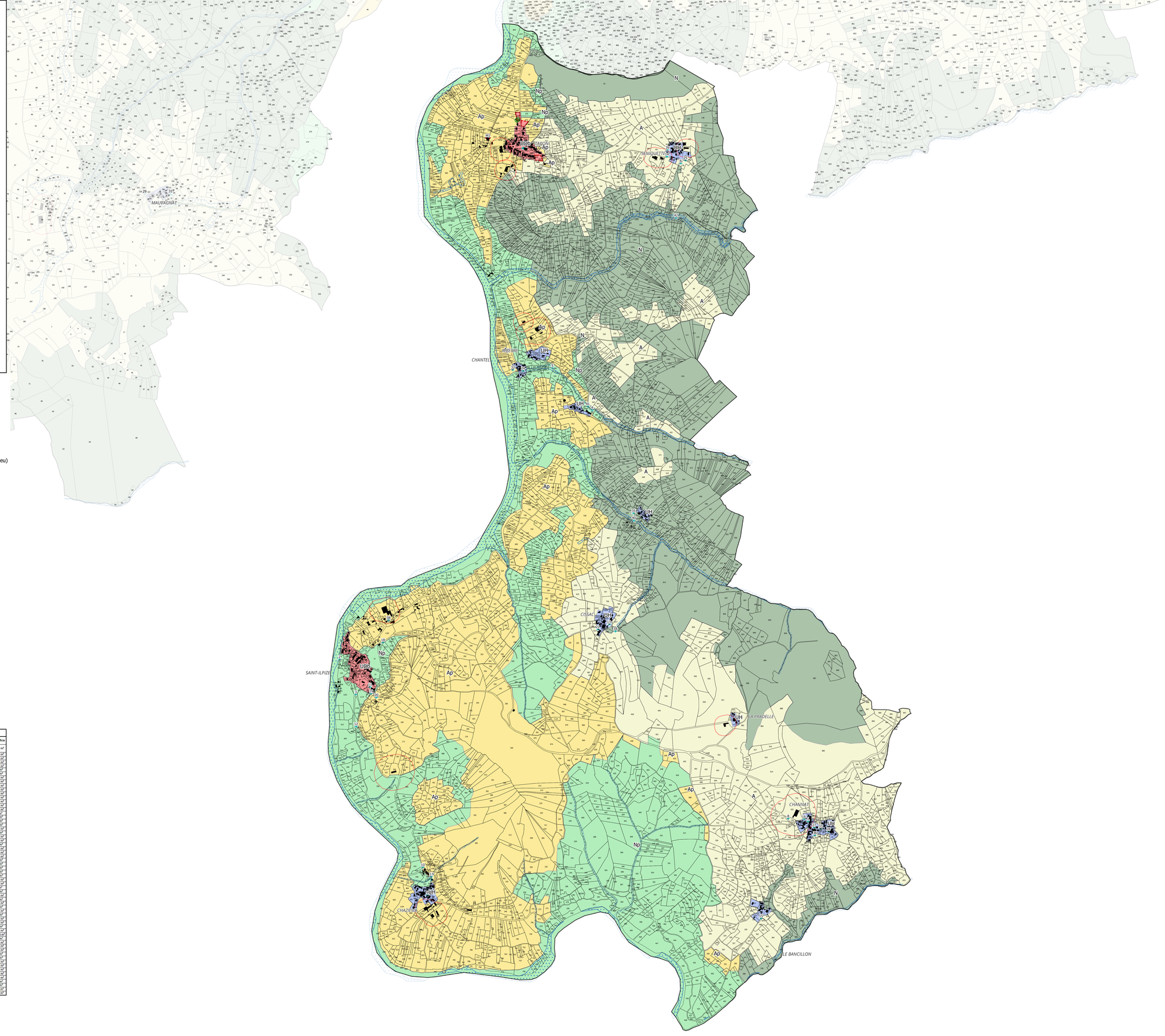
23 - SAINT ILPIZE

Echelle : 1:7 500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023



DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Na - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Aérodrôme de Brioude/Beaumont
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Beaumont/Saint Haire	Commune	5 090 m²
B1	Extension parking Centre hospitalier	Brioude	Commune	1 060 m²
B2	Elargissement rue Jean Georges Sand (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 430 m²
B3	Elargissement rue des Prêtres (2 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 000 m²
B4	Elargissement rue du Cézallier (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 400 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	880 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	840 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (5 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 420 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (2 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 450 m²
B9	Elargissement rue Rei Ayi et Suzanne Rolwegia (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	5 530 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	4 130 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanaz	Commune	1 370 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (11 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 390 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 660 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piétons débouchant sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une voie (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	330 m²
D9	Création d'un chemin piétons (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piétons (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 690 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (9 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 320 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 870 m²
D17	Elargissement chemin des Portes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	410 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	390 m²
D20	Elargissement rue de la Bouchet (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Vignes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création équipement public - stade	Cohade	Commune	4 750 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	1 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	2 190 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	370 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	950 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	1 550 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	590 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 240 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 800 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 060 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la voie	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 850 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public - stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	5 070 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	800 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie à calibrer (9 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 220 m²
I2	Voie à calibrer (9 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 590 m²
I3	Voie à calibrer (9 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 730 m²
I4	Voie à calibrer (9 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 920 m²
I5	Voie à calibrer (9 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 940 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert 4 stallion	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	3000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2000 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-1 - Règlement graphique

24 - SAINT JUST PRES BRIOUDE

Echelle : 1:11 500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Na - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Aérodrôme de Brioude/Beaumont
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Bournoncle Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (2 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 430 m²
B3	Elargissement rue des Prêtres (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 920 m²
B4	Elargissement rue du Cézalier (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 490 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	890 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	940 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 920 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 450 m²
B9	Elargissement rue Bel Air et Cuzanne Rollagha (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace recréatif et loisirs	Brioude	Commune	4 130 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanat	Commune	1 370 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (11 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 840 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'une voie de desserte (10 mètres) au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	1 600 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	600 m²
D8	Aménagement d'une voie (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	330 m²
D9	Création d'un chemin-piétons (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 500 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 600 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	300 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 030 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 670 m²
D17	Elargissement chemin des Portes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	410 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	390 m²
D20	Elargissement rue de la Bouchet (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D23	Elargissement rue des vignes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création équipement public : stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	2 190 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	370 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	1 090 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	950 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	1 590 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	590 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 240 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 490 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Création parking paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	1 110 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Aménagement de la voirie	Lamothe	Commune	1 450 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	1 450 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public : stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	3 070 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	800 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie à calibrer (3 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 220 m²
I2	Voie à calibrer (3 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie à calibrer (3 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 780 m²
I4	Voie à calibrer (3 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 920 m²
I5	Voie à calibrer (3 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 940 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	3000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2000 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-1 - Règlement graphique

25 - SAINT LAURENT CHABREUGES

Echelle : 1:5 500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UII - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Na - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Aérodrôme de Brioude/Beaumont
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiare	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Bournoncle Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 630 m²
B3	Elargissement rue des Frères (5 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 020 m²
B4	Elargissement rue du Cavalier (5 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 490 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	890 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	940 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (5 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 420 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (5 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 850 m²
B9	Elargissement rue Bel Air et Suzanne Robaglia (5 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	4 130 m²
C1	agrandissement du cimetiere	Chanet	Commune	1 370 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D3	Aménagement du chemin de Pagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Pagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 660 m²
D5	Création d'un cheminement piétonnier (5 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	930 m²
D6	Aménagement d'un carrefour au niveau du chemin de Pagnac	Cohade	Commune	1 500 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	400 m²
D8	Aménagement d'une voie (5 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	330 m²
D9	Création d'un chemin piétion (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 590 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piétion (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 690 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 310 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 370 m²
D17	Elargissement chemin des Portes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	810 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	390 m²
D20	Elargissement rue de la Bouchet (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Vignes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création équipement public - stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	2 190 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	370 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	950 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	1 550 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	300 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 240 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 400 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	1 300 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	1 600 m²
F3	Elargissement de la rue	Lamothe	Commune	110 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 850 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 780 m²
F6	Création équipement public - stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	1 570 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	600 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie à calibrer (8 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 220 m²
I2	Voie à calibrer (8 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 300 m²
I3	Voie à calibrer (8 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 700 m²
I4	Voie à calibrer (8 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 320 m²
I5	Voie à calibrer (8 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 940 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	3000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2200 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-1 - Règlement graphique

26 - TORSIAC

Echelle : 1:5 500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Na - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Aérodrôme de Brioude/Beaumont
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée Bouricande	Bénéficiare	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Aménager parking centre historique	Brioude	Commune	1 960 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 430 m²
B3	Elargissement rue des Frères (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 310 m²
B4	Elargissement rue du Cézalier (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 480 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	890 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	940 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 420 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 450 m²
B9	Elargissement rue Bel Air et Esplanade Rollagnia (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	5 520 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	4 130 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanaux	Commune	1 370 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (11 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 890 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piétons débouchant sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une voie (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	550 m²
D9	Création d'un chemin piétons (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 500 m²
D10	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 680 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 600 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 030 m²
D15	Création du lotissement occitan	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 670 m²
D17	Elargissement chemin des Portes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	410 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	390 m²
D20	Elargissement rue de la Bouchet (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des vignerai (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création équipement public : stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	2 190 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	370 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	950 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	1 550 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	300 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 240 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 490 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 880 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la rote	Lamothe	Commune	190 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	1 650 m²
F5	Cimetière	Lamothe	Commune	2 470 m²
F6	Création équipement public : stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	1 270 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	600 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie à calibrer (3 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 220 m²
I2	Voie à calibrer (3 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 590 m²
I3	Voie à calibrer (3 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 700 m²
I4	Voie à calibrer (3 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 920 m²
I5	Voie à calibrer (3 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 940 m²
I6	Elargissement voirie (3 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (Rhins à ronsson)	Agnat	Commune	5000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2800 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-1 - Règlement graphique

27 - VIEILLE BRIOUDE

Echelle : 1:8 500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Na - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Aérodrôme de Brioude/Beaumont
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Saint Alyre Bourrassole	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 050 m²
B3	Elargissement rue des Frères (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 020 m²
B4	Elargissement rue du Cézallier (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 480 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	880 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	940 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 450 m²
B9	Elargissement rue Bel Air et Jacques Rollagnia (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace vert et talutage	Brioude	Commune	4 130 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanaleilles	Commune	1 170 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D3	Aménagement du chemin de Pagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 660 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Pagnac	Cohade	Commune	65 m²
D6	Création d'un chemin piéton débouchant sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour desenclavement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une voie (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	330 m²
D9	Création d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 380 m²
D10	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 600 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 400 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 030 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	8 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 070 m²
D17	Elargissement chemin des Portes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	410 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	390 m²
D20	Elargissement rue de la Bouchet (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	110 m²
D21	Elargissement rue des vignes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création équipement public - stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	2 190 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	370 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	950 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	1 550 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	300 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 240 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 400 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 360 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la voie	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	1 450 m²
F5	Stabilisation	Lamothe	Commune	1 400 m²
F6	Création équipement public - stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	1 070 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	600 m²
M1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
O	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	5 220 m²
Q	Voie à calibrer (8 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
N	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 730 m²
R	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 310 m²
S	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 940 m²
W	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	3000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2000 m²